

BONNES PRATIQUES

La Permanence Décrochage scolaire de Solidarité Savoir

Partenaires	Solidarité Savoir, centre d'action sociale globale reconnu et agréé par la COCOF. Dans un souci d'efficacité, Solidarité Savoir asbl travaille conjointement avec les écoles et les AMO ou tout autre intervenant nécessité par la situation.
Public cible	La permanence est ouverte à tous mais le projet cible principalement les jeunes majeurs scolarisés
Début de l'action	2007
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Identifier et analyser les multiples causes du décrochage scolaire et travailler conjointement à des solutions.• Conseiller pour éviter la dégradation d'une situation souvent déjà compliquée.• Orienter et soutenir dans l'élaboration et la mise en œuvre de solutions personnelles.
Description	<p>Au sein de sa permanence, Solidarité Savoir aborde le décrochage scolaire selon des angles variés afin de trouver les pistes de solutions les plus appropriées pour les jeunes et leur entourage. La complexité du monde institutionnel scolaire belge, le rapport à l'école ou aux savoirs, les difficultés liées à la maîtrise de la langue, etc. sont autant d'obstacles auxquels son public est confronté au quotidien. Par un travail d'analyse des causes possibles et par une recherche active de solutions de la part des jeunes et de la famille, nous offrons une possibilité</p> <p>de voir ces derniers se reprendre en main correctement afin de s'offrir un avenir scolaire plus serein.</p> <p>Si l'asbl ouvre ses portes à toute personne confrontée à cette difficulté, elle veut occuper un pan vide de cette problématique : le travail avec les jeunes majeurs toujours scolarisés. Il existe peu d'initiatives pour ce type de public. Les services AMO peuvent éventuellement s'occuper des jeunes de 18 à 20 ans pour peu qu'ils aient déjà travaillé avec eux avant leur majorité. Beaucoup d'étudiants échappent à cette définition. Solidarité Savoir a donc décidé de se centrer principalement sur cette catégorie d'âge. Ce public présente une deuxième faiblesse : il ne se trouve plus en âge d'obligation scolaire. Cela signifie que les établissements scolaires n'ont plus l'obligation de les accepter lors des inscriptions et qu'un renvoi en cours d'année peut avoir des conséquences importantes pour l'avenir du jeune. L'association cherche donc des méthodes innovantes pour maintenir le jeune dans un processus d'apprentissage qui lui convient au mieux.</p> <p>Les permanences se tiennent les lundis de 9h à 13h et les mercredis de 14h à 17h.</p>
Coordonnées	Solidarité Savoir asbl Bld Léopold II, 100 à 1080 Molenbeek Tél : 02 513 54 66 Gilles Hallez - Assistant Social g.hallez@solidarite-savoir.be